

DEPARTEMENT de L'ISERE
**SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE**
MONT St.MARTIN N° INSEE
258



Direction Départementale des Territoires
 Service Etudes et Territoires (SET/DU)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
 tel: 04.56.59.46.49

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Ouvrages (D.U.P) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Transport de gaz
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport d'électricité
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport de produits chimiques
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		Int1	Voisinage des cimetières
	AC1	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits		JS1	Installations sportives
	AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		PM2	Installations classées
	AC3	Réserves naturelles		PT1	Transmissions radio-électriques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT3	Protection contre les obstacles
	Ar6	Champs de tir		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	AS1	Périètre de protection des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
	EL2	Zones submersibles : a) grand débit b) complémentaire c) sécurité		T2	Survol de téléphériques
	EL3	Halage et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T5	Aéronautiques de dégagement
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 30.12.02 MODIFIE le : 19.02.2014 CHATAIN.D

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
22.04.82	AS1	Périètres de protection des captages.
30.12.02		Mise à jour pour la Révision n°1 du P.L.U.
19.02.14	AS1 PM1	Mise à jour pour la révision du POS en PLU. Suppression du captage de la Mairie (commune de Fontanil) dont le périmètre de protection éloignée débordait sur Mont-St.Martin. (Délibération du Conseil municipal de Fontanil du 16.03.2003) Carte des risques naturels pris en application d'un ancien R111.3 du CU, approuvé par A.P du 09.01.1976, valant PPRN.

